

EVA LARSSON RINGQVIST

L'ordre des mots et le rôle de l'inversion: étude comparée du français et du suédois

Introduction

Pour les études comparatives du français et du suédois, l'ordre des mots constitue un domaine particulièrement propice. Les ressemblances entre les deux langues sont évidentes, mais il existe aussi suffisamment de différences pour justifier une étude détaillée de ce champ de la syntaxe.

Selon toute vraisemblance, l'ordre canonique en français et en suédois est la séquence Sujet – Verbe – Complément. Pourtant, l'inversion du sujet et du verbe existe dans les deux langues et un regard superficiel sur quelques couples de phrases pourrait porter à croire que les ressemblances vont plus loin que cet ordre canonique.

1a «C'est pour votre bien», **dit Michel**

1b "Det är för ert bästa", **sade Michel**

2a **Avez-vous** l'occasion d'y aller?

2b **Har ni** tillfälle att resa dit?

Cependant, un léger changement de temps ou de sujet révèle que, même dans les deux cas cités, le comportement des deux langues n'est pas identique:

3a «C'est pour votre bien», **avait dit Michel/* avait Michel dit**

3b "Det är för ert bästa", ***hade sagt Michel/hade Michel sagt**

4a ***A ta sœur** l'occasion d'y aller?

4b **Har din syster** tillfälle att resa dit?

Dans la présente étude, nous avons l'intention de mettre en évidence les différences qui existent entre le suédois et le français en ce qui concerne les conditions, syntaxiques et sémantiques, de l'emploi de l'inversion et les différences au niveau de la description structurale des phrases où l'inversion s'est produite. Il est, comme on le sait, impossible d'examiner l'inversion en français sans prendre en considération les aspects qui concernent les niveaux de langue. Nous en parlerons, mais nous nous concentrerons sur une comparaison entre le système élaboré du français et le système suédois.

Nous commencerons ainsi par examiner quelques points où les différences entre les deux langues sautent aux yeux. Il s'agit de la place du sujet inversé, du dédoublement du sujet caractéristique de l'inversion complexe en français mais inexistant en suédois, de la possibilité ou de l'impossibilité d'appliquer l'inversion dans une phrase subordonnée et de la nature de

l'élément initial d'une phrase présentant l'ordre verbe-sujet. Nous relèverons également l'importance, très différente en suédois et en français, du facteur du style quand il s'agit de juger de la grammaticalité des phrases. Pour résumer, nous énumérerons une série de faits concernant l'inversion dont doit tenir compte chaque théorie visant à une explication cohérente et exhaustive du domaine.

La place du sujet inversé et la nature du sujet

Comme nous le montrent les exemples 3a et b ci-dessus, la définition de l'inversion comme un processus mettant le sujet après le verbe, ou le verbe avant le sujet, est trop simpliste. Dans les exemples cités, le suédois place le sujet après le verbe fini, tandis que le français le place après le syntagme verbal.

Une étude plus approfondie montre que le verbe fini est l'unité fondamentale pour toute inversion en suédois, mais qu'en français cette unité est soit le syntagme verbal, soit le verbe fini, suivant la nature du sujet. Si le sujet est un pronom conjoint (pronoms personnels, *on* ou *ce*), le sujet se place, dans l'inversion, directement après le verbe fini («Où est-il allé?»). Tout autre sujet se place après le syntagme verbal («Où est allé ton frère?»).

Cette distinction que fait le français entre un sujet conjoint et un sujet non-conjoint se manifeste aussi ailleurs que dans l'emploi de l'inversion. Le statut particulier d'un sujet conjoint se montre, entre autres, dans l'impossibilité d'insérer un élément autre que la négation ou un pronom objet conjoint entre le sujet conjoint et le verbe fini (*«Je les tout de suite ai vus»), aussi bien que dans l'obligation, sur le plan de la prononciation, de faire la liaison entre un tel sujet et l'élément suivant (verbe fini ou pronom objet conjoint). Le suédois, qui dans certains dialectes connaît un pronom objet clitique, ajouté à la fin du syntagme verbal («Jag såg **na**/Je l'ai vue», «Jag har inte sett **en**/Je ne l'ai pas vu»), ne fait pas cette distinction entre des sujets conjoints et non-conjoints.

Du point de vue de la place du sujet inversé, il faut donc, dans le cas du français, faire la distinction entre deux types d'inversion. C'est ce que fait Kayne (1973, p 11) en établissant deux règles pour l'inversion. Dans le cas d'un sujet conjoint, c'est l'«inversion de clitique sujet» qui entre en jeu, tandis que l'«inversion stylistique» concerne les cas où un sujet non-conjoint est postposé. La terminologie n'est pourtant pas tout à fait heureuse. L'inversion clitique peut se faire ou ne pas se faire suivant des critères qu'il faut bien caractériser comme stylistiques.

La place du sujet inversé – après le verbe fini ou après le syntagme verbal – entraîne une différence dans les restrictions d'application de l'inversion entre, d'un côté, l'inversion du suédois et l'inversion clitique du français et, de l'autre, l'inversion stylistique en français. Dans le dernier cas, où le sujet inversé est du type non-conjoint et placé après le syntagme verbal, la présence d'un objet direct ou d'un attribut du sujet après le verbe rend en

général la phrase agrammaticale:

- 5 *Quand terminera Pierre son travail?/*terminera son travail Pierre?
6 *Quand est devenu Pierre pilote?/*est devenu pilote Pierre?

Aucune restriction de ce type n'influence l'application de l'inversion clitique en français, ni l'inversion du suédois:

- 7 Quand terminera-t-il son travail?
8 Quand est-il devenu pilote?
9 *Ikväll skall Anna skriva brevet* («Ce soir va Anna écrire la lettre»)

Signalons que dans les exemples cités c'est la présence d'un objet direct placé après le verbe qui est le facteur inhibiteur et non la qualité transitive du verbe. Un objet direct placé avant le verbe (pronom relatif ou réfléchi objet) ne gêne pas l'inversion:

- 10 Ce travail qu'a fait ton père...
11 Soudain s'est éteinte la lumière

On a donc l'impression que la restriction concerne le nombre d'arguments en position postverbale. En principe, la langue semble accepter un seul syntagme nominal dans cette position, que ce soit le sujet, l'objet ou l'attribut du sujet.

Grevisse (§ 379 d. 3), qui donne le contrexemple suivant:

- 12 Seuls ont le droit d'être modestes les voyageurs munis de billets (Sartre, *Mots*, p 91),

situe la restriction au niveau de l'interprétation. Quand il n'y a pas d'ambiguïté, l'ordre verbe - objet direct - sujet serait possible. Wall (1980), qui examine l'emploi de l'inversion dans les subordonnées, semble être du même avis lorsqu'elle constate que «ce qui importe, c'est que les relations sémantiques entre les divers segments de la subordonnée soient suffisamment claires pour que l'inversion ne gêne pas l'interprétation» (p 101). Notre exemple montre cependant que cette explication n'est pas suffisante.

Par contre, Korzen (1992), qui examine la place du sujet non-conjoint dans une phrase interrogative en français, montre d'une manière convaincante que la proximité syntaxique par rapport au verbe aussi bien que le rythme sont des facteurs décisifs quand il s'agit de juger de la grammaticalité ou de l'acceptabilité d'une phrase comportant un sujet non-conjoint inversé. Si l'objet direct fait partie d'une locution verbale, l'inversion du sujet est en général possible; voici l'exemple (139) de Korzen (p. 100):

- 13 A quelle heure aura lieu la séance?

Aussi, nos exemples 5 et 6 deviendront bien plus acceptables si le sujet, placé à la fin de la phrase, est plus élaboré et plus «lourd»:

- 14 Quand terminera son travail ce garçon excessivement méticuleux?
15 Quand deviendra pilote l'homme dont tu m'as parlé hier?

Cependant, les phrases où le sujet inversé est placé avant l'objet direct ne peuvent pas être améliorées de la même façon. Korzen l'explique par le principe suivant (pp. 113-114): «Even if the subject in the inversion occupies the place that is normally occupied by the direct object and has to obey the same mechanisms of rhythm as the other elements following the verb group, it acts as a foreign body in the postverbal zone and cannot separate narrowly connected elements.» En parlant de la séquence verbe-sujet-complément, Wall (1980) fait une constatation analogue; pour que cette séquence soit acceptable, le complément «doit être d'un caractère indépendant pour tolérer l'éloignement du verbe» (p. 118).

Kayne (1973), qui considère l'inversion d'un sujet non-conjoint comme le résultat de l'application de la règle d'inversion stylistique, est d'avis que l'acceptabilité de la phrase ayant subi cette règle «est déterminée par des considérations de longueur» (pp. 12-13) et que les compléments qui peuvent suivre les sujets inversés «sont exactement ceux-là mêmes qui ne se trouvent pas dominés par un nœud intermédiaire, appelons-le VP» (p. 14). La formulation exacte de ce principe pose des problèmes, relevés dans l'article de Korzen, mais il est clair qu'il exclut par exemple l'ordre verbe - sujet non-conjoint - objet direct.

L'inversion complexe – une particularité française

On serait tenté de voir dans l'inversion dite complexe ou double du français un complément de l'inversion clitique, s'appliquant dans les cas où celle-ci ne peut opérer à cause de la nature non-conjointe du sujet. Avec un sujet conjoint, on a ainsi l'inversion clitique dans une interrogation globale ou dans une interrogation partielle introduite par *pourquoi* et, aussi, dans une phrase affirmative introduite par un adverbe connectif ou de probabilité:

- 16 A-t-il été terminé?
17 Pourquoi a-t-il été terminé?
18 Aussi/Sans doute a-t-elle choisi de ne pas répondre à l'appel

Dans le cas d'un sujet non-conjoint, c'est l'interrogation complexe qui entre en jeu:

- 19 Le travail a-t-il été terminé?
20 Pourquoi le travail a-t-il été terminé?
21 Aussi/Sans doute l'actrice a-t-elle choisi de ne pas répondre à l'appel

Rizzi et Roberts, qui dans leur article sur l'inversion complexe en français (1989) examinent surtout les interrogations globales, soulignent cette complémentarité. C'est sans doute pour la même raison que Pedersen et al. (p. 66) ainsi que Togeby (§ 2013) ont choisi de ranger les deux types d'inversion sous la même rubrique et de parler d'inversion complexe aussi bien dans des exemples comme 16, 17 et 18 que dans les cas évidents illustrés par 19, 20 et 21. Selon cette manière de voir, on est donc en présence d'une inversion complexe là où, dans le cas d'un sujet non-conjoint, on aurait reprise du sujet par un pronom conjoint inversé. Pour Rizzi et Roberts, l'inversion clitique est une étape obligatoire dans la dérivation d'une construction comportant une inversion complexe; y intervient également une règle qui déplace le sujet non-conjoint.

Un problème pour cette analyse est le fait que la complémentarité n'est pas parfaite. Il existe des cas où l'inversion clitique va de pair avec l'inversion stylistique et où l'inversion complexe est exclue. Reprenons notre exemple 1a en ajoutant des exemples contenant d'abord une inversion clitique, ensuite une inversion complexe:

- 22a «C'est pour votre bien», a dit Michel
 22b «C'est pour votre bien», a-t-il dit
 22c *«C'est pour votre bien», Michel a-t-il dit

Il en est de même dans certaines interrogations partielles:

- 23a Qui est cet homme?
 23b Qui est-il?
 23c *Qui cet homme est-il?

Pedersen et al. parlent dans ce cas d'«inversion simple», dont le seul trait caractéristique semble être le fait que l'inversion d'un sujet conjoint et l'inversion d'un sujet non-conjoint se produisent dans les mêmes conditions.

Dans d'autres cas finalement – il s'agit de certaines interrogations partielles – l'inversion clitique d'un sujet conjoint s'oppose soit à une inversion complexe, soit à une inversion stylistique, lorsque le sujet est non-conjoint:

- 24a Quand va-t-il s'arrêter?
 24b Quand ce bruit va-t-il s'arrêter?
 24c Quand va s'arrêter ce bruit?

L'inversion dans les interrogations partielles en français est en fait un phénomène difficile à cerner dans des règles simples et concises. On y voit le chassé-croisé de plusieurs facteurs différents: la nature du mot interrogatif (comment expliquer le statut particulier de par exemple *pourquoi?*), la «simplicité» sémantique du verbe (prédominance de *être* dans des cas comme 23), le temps du verbe (forme simple ou composée).

Dans son étude de 1985 sur «*Pourquoi* et l'inversion finale en français», Korzen présente des arguments en faveur d'une description syntaxique où l'interrogatif *pourquoi* occupe une position intermédiaire entre les adverbiaux de phrase et les adverbiaux scéniques (de temps et de lieu). Il ressemble plus à l'opérateur interrogatif abstrait, présent, dans le cadre de la théorie générative, dans les interrogations globales qu'aux interrogatifs *quand*, *où*, etc. qui, eux, ont un rôle syntaxique évident par rapport au verbe de la phrase. Ceci expliquerait le comportement identique des questions en *pourquoi* et des questions totales par rapport à l'inversion et, aussi, pourquoi cet interrogatif ne figure pas en position finale d'une question (*«Il a refusé pourquoi?») à la différence des autres interrogatifs («Il est arrivé quand?»). Comme le signale de Cornulier (1974, p. 139-140), *pourquoi* a un statut exceptionnel parmi les interrogatifs. Seul *pourquoi* peut se combiner directement avec la négation *pas* pour formuler une question («Pourquoi pas?» mais *«Quand/Où pas?»); au contraire, il est difficilement acceptable comme mot introducteur d'une question indirecte elliptique à la différence d'autres interrogatifs («Dis-moi où aller/qui voir/avec qui partir» mais *«Dis-moi pourquoi partir»).

L'inversion complexe peut, dans le cas d'une interrogation globale, présenter une similarité superficielle avec des phrases où un sujet a été disloqué à gauche («Cette question peut-elle être résolue?»). Cependant, les deux constructions appartiennent à des niveaux de langue différents, l'inversion complexe se faisant rare dans la langue parlée, même soignée, tandis que les dislocations y fourmillent. Il est vrai qu'il existe une zone où les deux constructions se recoupent stylistiquement, puisque là dislocation n'est nullement bannie d'un langage plus soutenu. Du point de vue de la structure de la phrase, un élément disloqué se distingue d'un sujet non-conjoint dans l'inversion complexe en étant séparé du reste de la phrase par une pause potentielle, qui peut être remplie par des expressions parenthétiques (du type *tu sais*, etc.). En plus, un syntagme nominal disloqué a une référence définie ou générique, jamais indéfinie. Aucune restriction semblable ne concerne le sujet non-conjoint d'une inversion complexe. Comme le montre Kayne (1973, pp. 30-31), le sujet clitique qui apparaît dans une inversion complexe ne subit pas les règles normales de la pronominalisation à la différence de la copie pronominale d'une phrase disloquée. Ainsi, dans une inversion complexe mais nulle part ailleurs, un sujet *cela* peut être repris par *il* («Cela est-il vrai?») et il en est de même des pronoms indéfinis *rien* et *tout*. Malgré ces différences, le dépouillement d'un corpus écrit peut se révéler difficile dans certains contextes où les deux constructions sont tout aussi plausibles. Notons que lorsqu'il s'agit d'une interrogation partielle, la différence se manifeste dans la position même du syntagme; un sujet non-conjoint dans une inversion complexe suit le mot interrogatif («Pourquoi ce client n'est-il pas venu?»), tandis qu'un élément disloqué le précède («Ce client, pourquoi n'est-il pas venu?»).

Phrase principale et phrase subordonnée

En suédois, l'inversion est un phénomène qui touche uniquement les phrases principales, que celles-ci soient affirmatives ou interrogatives. En français, il en est de même de l'inversion clitique et de l'inversion complexe, tandis que l'inversion stylistique se fait aussi bien dans les principales que dans les subordonnées. Il est à remarquer, cependant, qu'une condition pour qu'elle s'applique dans une subordonnée est que cette subordonnée soit introduite par un élément introducteur non-vide («Je me demande ce qu'elle s'applique dans une subordonnée est que cette subordonnée soit introduite par un élément introducteur non-vide («Je me demande ce qu'est devenu leur fils» mais *«Je me demande si viendra leur fils»). Il peut s'agir d'un pronom relatif ou interrogatif, ayant donc une fonction syntaxique à l'intérieur de la subordonnée, ou d'une conjonction qui met la subordonnée dans un rapport adverbial avec la phrase principale. Dans une subordonnée nominale, introduite par *que* ou par *si*, par contre, la présence de ce mot introducteur n'est pas suffisante pour permettre l'inversion stylistique.

Le rôle du syntagme initial – phrases affirmatives et interrogations partielles

Si nous omettons pour le moment les interrogations globales auxquelles nous reviendrons plus bas, nous pouvons constater qu'en suédois le facteur déclencheur de l'inversion est la présence en tête de la phrase d'un syntagme autre que le sujet. Il peut s'agir d'un syntagme lié intimement au syntagme verbal, tel qu'un objet direct (y compris une citation directe) ou indirect, un attribut ou un syntagme adverbial indiquant la manière («Den boken har jag inte läst/Ce livre-là n'ai-je pas lu», «Vacker är han inte/Beau n'est-il pas», «Så gör man/Ainsi fait-on»). On y trouve cependant aussi des syntagmes adverbiaux dont les rapports avec le syntagme verbal sont moins serrés, tel qu'un syntagme adverbial marquant le lieu ou le temps ou encore marquant le lien avec la phrase précédente ou le commentaire du locuteur:

- 25 Nu börjar föreställningen («Maintenant commence le spectacle»)
- 26 Här slutar allmän väg («Ici finit la voie publique»)
- 27 Dessutom kom han för sent («En plus a-t-il été en retard»)
- 28 Lyckligtvis gick allt väl («Heureusement s'est passé tout bien»)

Les interrogations partielles ne constituent pas un cas à part. Dès que le syntagme interrogatif a une autre fonction syntaxique que celle d'être le sujet de la phrase, l'inversion se produit:

- 29 Vem tänker du på? («À qui penses-tu?»)
- 30 När kommer de? («Quand vont-ils arriver?»)

Ce comportement uniforme est typique d'une langue sujette à la contrainte de placer le verbe fini en deuxième position dans la phrase («langue V2»).

En français, qui n'est pas une langue V2, les conditions d'application de l'inversion sont diverses, même si on s'en tient aux conditions purement syntaxiques. Il faut traiter séparément les phrases affirmatives et les phrases interrogatives et aussi faire des subdivisions à l'intérieur de chaque catégorie.

En français comme en suédois, un syntagme adverbial apparaît souvent comme le premier constituant de la phrase. Dans certaines phrases, la présence en tête de la phrase de ce constituant, entraîne ou peut entraîner l'inversion. Cependant, tous les syntagmes adverbiaux initiaux n'influencent pas de la même manière l'ordre des mots. S'il s'agit d'une série limitée d'adverbes de connection (*encore, du moins, etc*) ou de probabilité (*peut-être, sans doute, etc.*), l'inversion est soit clitique, soit complexe, suivant la nature conjointe ou non-conjointe du sujet.

31 Du moins/Sans doute (le ministre) n'a-t-il pas tardé à présenter ses excuses.

S'il s'agit d'un syntagme adverbial plus proche du syntagme verbal, par exemple d'un syntagme adverbial de temps ou de lieu, l'inversion clitique aussi bien que l'inversion complexe sont exclues. Il existe cependant la possibilité de placer un sujet non-conjoint après le syntagme verbal, pourvu qu'il n'y ait pas d'autres compléments postverbaux. C'est alors l'inversion stylistique qui entre en jeu:

- 32a *Ici (mes grands-parents) habitent-ils
- 32b Ici habitent mes grands-parents

L'inversion stylistique se retrouve également dans des phrases où le syntagme initial n'est pas un syntagme adverbial. C'est aussi l'unique type d'inversion qui peut s'appliquer aussi bien dans les phrases principales que dans les subordonnées. Le constituant initial peut, dans le cas d'une subordonnée, avoir la fonction d'objet direct, possibilité qui est exclue dans les principales. La position initiale d'un objet direct y est associée à la dislocation à gauche et donc à la reprise de l'objet par un pronom auprès du verbe fini. Dans les phrases principales, la première position peut également être occupée par un attribut du sujet et, dans les subordonnées, finalement, l'inversion peut se faire aussi dans le cas où la subordonnée est introduite par une conjonction adverbiale:

- 33 C'est justement ce type de travail qu'aurait voulu faire mon père
- 34 *Ce type de travail aurait voulu faire mon père
- 35 Telle fut sa décision
- 36 On a pris des mesures pour que se réalise ce projet

Comme nous le verrons dans la section suivante, l'inversion est dans ce cas facultative, exception faite des phrases où le syntagme initial a la fonction

d'un attribut du sujet («Telle fut sa décision»). On l'utilise cependant volontiers là où la phrase se terminerait autrement par le verbe *être* dans un temps non composé. Ce facteur est plutôt d'ordre linguistique et n'a rien à voir avec les facteurs sociolinguistiques que nous examinerons brièvement plus bas.

En français, les phrases qui commencent par une citation directe suivie d'un verbe de déclaration et d'un sujet constituent un cas particulier d'inversion. L'inversion se fait aussi bien avec un sujet conjoint qu'avec un sujet non-conjoint. S'il est conjoint, sa place est comme toujours après le verbe fini; s'il est non-conjoint, seule l'inversion stylistique est possible:

37 «Ce n'est pas tout», a-t-il remarqué/a remarqué Jacques

Nous avons vu qu'en suédois, le syntagme initial déclencheur de l'inversion peut être un mot interrogatif ayant une autre fonction que celle de sujet. Sur ce point également, le système français est bien plus compliqué. Si l'inversion clitique est toujours possible dans une interrogation partielle, quel que soit le mot interrogatif, ceci n'est le cas ni pour l'inversion complexe, ni pour l'inversion stylistique. Dans les interrogations introduites par *pourquoi* ou par *qui*/objet direct, l'inversion clitique et l'inversion complexe sont complémentaires mais l'inversion stylistique est exclue:

38 Pourquoi (ce problème) n'a-t-il pas été résolu?

39 *Pourquoi n'a pas été résolu ce problème?

Avec d'autres mots interrogatifs, on a, lorsque le sujet est non-conjoint, le choix entre deux constructions différentes, soit l'inversion complexe, soit l'inversion stylistique:

40 Quelle place les enfants occupaient-ils alors dans sa vie?

41 Quelle place occupaient alors les enfants dans sa vie?

La dernière construction est alors sujette aux restrictions générales concernant les compléments du syntagme verbal que nous avons relevées plus haut. En plus, le choix entre les deux constructions ne semble pas être entièrement arbitraire. Si nous ne nous tenons qu'aux facteurs purement formels, nous pouvons constater que le temps du verbe joue un rôle. S'il s'agit d'un temps composé, on utilise plutôt l'inversion complexe. Cependant, il s'agit là de tendances; l'inversion stylistique n'est pas non plus exclue dans ces cas («Quand ce changement a-t-il eu lieu?», «Quand a eu lieu ce changement?»).

Un troisième type d'interrogation partielle est représenté par les interrogations introduites par *quell*/attribut, *que*/objet direct ou attribut et *qui*/attribut. Ici seule l'inversion stylistique est possible dans le cas d'un sujet non-conjoint:

42 Quel aura été son but?

43 *Quel son but aura-t-il été?

Togebj (§ 2014.2.3^ob) explique l'impossibilité d'appliquer l'inversion complexe par la nature conjointe des pronoms *quel* et *que*. Celle-ci empêche l'insertion d'un syntagme nominal entre un de ces pronoms et le verbe suivant. Remarquons que, vue la fonction du mot interrogatif, les restrictions sur l'emploi de l'inversion stylistique en ce qui concerne les compléments du verbe sont toujours satisfaites.

L'interrogation globale

L'interrogation globale, formulée à l'aide d'une inversion, a ceci de particulier par rapport aux constructions que nous venons de discuter dans la section précédente que c'est le verbe fini qui introduit la phrase. Ceci vaut pour l'inversion du suédois, quel que soit le sujet, mais, en français, uniquement pour l'inversion clitique:

44a Är hon sjuk?

44b Est-elle malade?

45a Är Marie sjuk?

45b *Est Marie malade?

Dans l'inversion complexe, qui intervient là où le sujet français est non-conjoint, ce sujet se trouve dans la position initiale. Cette inversion ne concerne que les questions directes.

L'influence des niveaux de langue

Jusqu'ici, nous avons mis l'accent sur les conditions syntaxiques requises pour que l'inversion *puisse* s'appliquer sans prendre en considération les conséquences pour la grammaticalité de la phrase de l'application ou de la non-application de la règle. Nous n'avons pas non plus relevé les facteurs d'ordre sociolinguistique qui influencent l'utilisation de l'inversion dans les cas où celle-ci n'est pas obligatoire.

Une des grandes différences entre le suédois et le français dans le domaine de l'inversion réside dans le fait qu'en français l'inversion est généralement ressentie comme un procédé appartenant à la langue soutenue et presque bannie de la conversation familière. Hulk (1994), qui traite les interrogations en français, souligne cette différence entre la langue soutenue et la langue familière et considère que le français possède deux systèmes différents et distincts, selon le niveau de langue, quand il s'agit de formuler une question. Le schéma suivant tiré de l'article de Hulk (p. 3) présente ces différences d'une façon sommaire:

	français familier	français soutenu
subj.cl.inv	-	+
complex inv.	-	+
styl.inv.	-	+
wh-mvt without inv.	+	-
wh-sh-situ	+	-
wh+ESK	+	-

Il nous semble cependant que la situation est moins tranchée que ne le fait penser ce schéma. Hulk remarque elle-même dans une note que l'inversion clitique est parfois tolérée dans la langue familière, surtout si le pronom conjoint est *tu* ou *vous* («Es-tu prêt?», «Voulez-vous m'aider?»). On y observe aussi une inversion, que Hulk hésite à ranger parmi les inversions stylistiques (p 11), dans certaines interrogations partielles, surtout celles introduites par *où*. D'un autre côté, si les interrogations partielles où le mot interrogatif est suivi de l'ordre sujet (clitique) + verbe sont typiques de la langue familière, les constructions appelées par Hulk «wh-in-situ» et «wh+ESK» ne sont pas entièrement absentes du français soutenu. Le schéma, sommaire il est vrai, obscurcit donc le fait que la valeur stylistique des différentes constructions appartenant surtout à la langue familière n'est pas identique et il en est de même des constructions qui se retrouvent plutôt dans le langage soutenu.

Il est pourtant évident qu'il faut, lorsqu'on parle des conséquences de l'absence de l'inversion pour la grammaticalité de la phrase, se poser la question suivante: grammatical par rapport à quelle norme? En suédois, la réponse est simple à cause de l'uniformité de cette norme lorsqu'il s'agit de l'application de l'inversion. Dans une phrase affirmative suédoise, commençant par un constituant autre que le sujet, l'inversion est obligatoire et le non-respect de l'inversion aboutit à une phrase agrammaticale, quel que soit le niveau de langue (*«Nu han kommer/Maintenant il arrive», *«Var de bor?/Où ils habitent?»). Il en est de même dans les interrogations globales. Même s'il existe d'autres manières de formuler une question, l'inversion ne constitue pas une anomalie, même pas dans la langue familière.

En français, l'absence d'inversion conduit rarement à un manque de grammaticalité à tous les niveaux de langue. Lorsqu'il s'agit de l'inversion stylistique, il faut bien la considérer comme facultative dans la plupart des cas. Il existe évidemment une certaine différence de niveaux de langue entre les phrases, plus soutenues, où elle s'applique et celles, plus familières, où elle ne s'applique pas, mais il faut souligner que, d'une façon générale, les phrases sans inversion ne sont pas exclues du langage soutenu.

Cependant, dans d'autres cas, cette différence entre un style plus ou moins formel suivant qu'on applique l'inversion ou pas, est bien plus dramatique. L'omission de l'inversion dans les interrogations partielles («Où il

est?»), par exemple, très courante dans la langue familière, n'a pas encore droit de cité dans le langage soigné.

Pour éviter l'inversion, la langue familière a recours à deux processus différents. Soit elle construit la phrase comme dans la langue soignée mais en omettant l'inversion; c'est le procédé que nous venons de citer pour les interrogations partielles. Soit elle modifie la phrase de manière que les conditions syntaxiques amenant une inversion, ne sont plus satisfaites. C'est ainsi qu'il faut voir l'emploi de la formule *est-ce que*, devenu une formule interrogative introduisant une question à l'ordre sujet-verbe. S'il faut en croire Behnstedt (1973, p 207 et passim), les interrogations globales utilisant ce procédé sont pourtant rares dans la conversation familière, sauf après *où* et dans l'expression plus ou moins figée *qu'est-ce que*, mais apparaissent un peu plus souvent dans des situations plus formelles (la langue «radiophonique» chez Behnstedt). Il est possible que l'emploi de la formule soit associé à des fonctions particulières, par exemple celle d'introduire un sujet nouveau dans le discours. L'insertion d'un *que* après un adverbe de probabilité ou après une citation modifie également la structure de la phrase:

46 Peut-être qu'il viendra plus tard

47 «Je serai là», qu'elle a dit

On a beaucoup discuté de la nature de ce *que*, mais dans une perspective générativiste (voir Rizzi et Roberts, 1989, p 4), il est naturel de le considérer comme la lexicalisation d'un complémenteur et par là expliquer l'impossibilité de l'inversion clitique aussi bien que de l'inversion complexe dans la phrase qui suit.

Une autre manière d'éviter l'inversion est de déplacer un constituant initial à droite dans les cas où ce constituant serait normalement suivi par l'inversion. Ainsi un adverbe de probabilité, tel que *sans doute*, peut être inséré à plusieurs endroits à l'intérieur de la phrase et un mot interrogatif (sauf *pourquoi*, *quell'attribut* et peut-être quelques autres) peut occuper la position finale de la question (c'est ce que Hulk appelle «wh-in-situ»). Il arrive aussi qu'on reformule les interrogations partielles comme des interrogations globales, souvent en disloquant le sujet et en le reprenant par un pronom neutre:

48 C'est quoi, son métier? (au lieu de: Quel est son métier?)

49 Lui, c'est qui? (au lieu de: Qui est-il?)

Au lieu de poser une question introduite par *pourquoi*, on peut poser une série de questions globales alternatives. Comme le montre Lightbown (1979, p 118), ceci est aussi un procédé de simplification qu'utilisent souvent les locuteurs natifs en s'adressant à des enfants ou à des étrangers (au lieu de dire «Where do you live?» ils préfèrent «Do you live in Montreal or in Québec?»).

D'une façon générale, c'est l'inversion complexe qu'on a le plus de mal à tolérer dans la langue familière et une manière de l'éviter est de disloquer le sujet non-conjoint à gauche ou à droite.

En ce qui concerne les interrogations globales, on constate également, et ceci vaut aussi bien pour le suédois que pour le français, que l'inversion n'est qu'un moyen parmi d'autres de formuler une question. Une phrase avec l'ordre normal sujet-verbe mais pourvue d'un contour d'intonation particulier, peut avoir la même fonction communicative qu'une question formulée à l'aide de l'inversion. Ce qui différencie le suédois et le français est la tendance très forte en français familier à choisir une construction alternative, surtout pour éviter l'inversion complexe qui y est pratiquement inexistante. En suédois, les questions formulées à l'aide de l'inversion sont normales et fréquentes aussi bien dans le langage soutenu que dans la conversation familière.

De la description à l'explication

Comme le montre notre exposé, l'inversion est en suédois un phénomène relativement simple, dans le sens que les conditions syntaxiques sont faciles à établir et que les facteurs de style jouent un rôle modeste pour son emploi. Le fait que le sujet inversé a une place unique, celle qui suit le verbe fini, ainsi que l'impossibilité pour l'inversion d'opérer dans une subordonnée, a reçu une explication élégante dans la théorie générativiste. L'effet «V2», typique des phrases principales, est considéré comme le résultat d'un déplacement du verbe dans une position qui, dans les subordonnées, est bloquée par la présence d'un complémenteur lexicalisé, tel qu'une conjonction de subordination ou un pronom relatif (pour plus de détails, voir p. ex. Plat-zack 1994).

Rizzi et Roberts (1989) avancent, dans le cadre de la même théorie, une dérivation semblable pour l'inversion clitique et l'inversion complexe en français en ajoutant une règle d'incorporation du sujet conjoint dans le verbe fini et en supposant dans la base deux positions pour le sujet, l'un clitique, l'autre un syntagme nominal plein. Cependant, les auteurs ne relèvent que d'une façon sommaire l'inversion stylistique et ne traitent pas, par conséquent, l'alternance de l'inversion clitique/complexe et l'inversion stylistique dans les interrogations partielles.

Quel que soit le cadre théorique, il faut bien constater qu'une description exhaustive du phénomène de l'inversion est plus difficile à atteindre pour le français que pour le suédois. Chaque tentative d'explication doit, au moins, tenir compte des faits suivants:

- que l'inversion clitique aussi bien que l'inversion complexe sont exclues des phrases subordonnées, tandis que l'inversion stylistique peut opérer dans les principales et dans les subordonnées; est-ce que cela veut dire que l'inversion stylistique n'est pas à regarder comme un déplacement du verbe vers le début de la phrase?

- que la place d'un sujet inversé dépend de sa nature conjointe ou non-conjointe;

- que la position d'un sujet non-conjoint après le syntagme verbal restreint considérablement les possibilités d'ajouter des compléments verbaux après le sujet;

- qu'il y a une différence entre les adverbes de connection et de probabilité d'un côté et les syntagmes adverbiaux marquant par exemple le temps et le lieu de l'autre, en ce qui concerne le type d'inversion qui peut les suivre;

- que l'inversion stylistique peut s'appliquer dans bon nombre de subordonnées, mais pas dans les subordonnées nominales introduites par *que* ou par *si*;

- que toutes les interrogations partielles ne peuvent pas être traitées uniformément; en particulier, il faut expliquer le statut exceptionnel du mot interrogatif *pourquoi*;

- que les facteurs de style influencent l'emploi de l'inversion mais pas d'une façon uniforme; il faudra par exemple tenir compte du fait qu'après le mot interrogatif où l'inversion stylistique aussi bien que la formule *est-ce que* s'emploient fréquemment, aussi dans la langue familière;

- que d'autres facteurs, tels que le temps du verbe et le poids sémantique du verbe, peuvent influencer l'emploi de l'inversion ou le choix entre l'inversion complexe et l'inversion stylistique; comment rendre compte de l'impondérable facteur rythmique, par exemple?

Il est évident que chaque point dans cet inventaire de problèmes demande à être examiné à fond. Dans la présente étude, notre but, plus modeste, a été de mettre en évidence la complexité relative de l'inversion en français et de souligner les différences qui existent sur ce point entre le suédois, représentant typique d'une langue «V2», et le français où l'ordre des mots est à la fois un phénomène moins régulier et moins automatique.

Bibliographie

- Behnstedt, P. (1973), *Viens-tu, Est-ce que tu viens, Tu viens? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*. Tübinger Beiträge zur Linguistik 41.
- de Cornulier, B. (1974), «*Pourquoi* et l'inversion du sujet non clitique». Chr. Rohrer et N. Ruwet (éds), *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle I. Études de Syntaxe*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, pp. 139-163.
- Hulk, A. (1994, à paraître), «Some questions about questions». Manuscrit.
- Kayne, R. (1973), «L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives». *Le Français Moderne*, 41, pp. 10-42, 131-151.
- Korzen, H. (1985), *Pourquoi et l'inversion finale en française. Étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite*. Études romanes de l'Université de Copenhague. Revue Romane numéro supplémentaire 30, Munksgaards Forlag, Copenhague.
- Korzen, H. (1992), «The Predicative Unit and Subject-Verb Inversion in Modern

- French». M. Herslund (éd.), *Word Order. Two Studies on Central Issues in the Syntax of Danish and French*. Copenhagen Studies in Language 15. Handelshøjskolens Forlag, Copenhagen, pp. 65-123.
- Lightbown, P. M. (1979), «Question form and meaning in the speech of young children learning French». *Working papers on bilingualism/Travaux de recherches sur le bilinguisme* 18, pp. 103-129.
- Pedersen, J. – E. Spang-Hanssen, C. Vikner (1982), *Fransk universitetsgrammatik*. Esselte studium.
- Platzack, Ch. (1994), «The Initial Hypothesis of Syntax: A Minimalist Perspective on Language Acquisition and Attrition». *Working Papers in Scandinavian Syntax*, vol. 54, pp. 59-88.
- Rizzi, L. – I. Roberts (1989), «Complex inversion in French». *PROBUS, International Journal of Latin and Romance Linguistics*, Vol. 1.1, pp. 1-30.
- Togeby, K. (1985), *Grammaire française*. Volume V: *La Structure de la Proposition*. Akademisk Forlag, Copenhagen.
- Wall, K. (1980), *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*. Studia Romanica Upsaliensia 30, Almqvist & Wiksell, Stockholm.

M

PUBLICATIONS ACTUELLES

A Nantes, Denis Ballu a récemment publié, à sa propre maison d'édition L'Elan, la première bibliographie exhaustive consacrée spécialement à la littérature scandinave parue en traduction française : *Lettres nordiques en traduction française 1720-1995* (1996, 240 pages; adresse : L'Elan, 9, rue Stephenson, F-44000 Nantes; 180 FF).

Ce travail, réalisé dans un domaine où presque tout restait encore à faire, est le fruit de recherches bibliographiques soutenues pendant vingt-cinq ans par un homme pour lequel la littérature et le cinéma scandinaves sont devenus une véritable passion. Le livre est d'une inestimable valeur non seulement pour les chercheurs en France et en Suède, mais aussi, et peut-être surtout, pour tous ceux qui, en France, découvrent la littérature scandinave et commencent à s'y intéresser.

La bibliographie répertorie tous les genres littéraires, y compris la littérature enfantine. Outre les ouvrages composés par des auteurs spécifiques, on y trouve un grand nombre d'ouvrages collectifs (anthologies, etc.), ainsi que toutes les études qui ont été publiées en français sur la littérature et le cinéma scandinaves et sur des écrivains et des cinéastes scandinaves.

Pour chacun des 3.655 ouvrages répertoriés, on trouve les renseignements suivants:

Nom de l'auteur scandinave	Nom/s du traducteur / des traducteurs
Titre français	Nom de l'éditeur français et date de parution en France
Titre original et année de publication	Nombre de pages de l'édition française

Le livre contient enfin une vue d'ensemble statistique et un index des noms cités (4.000 auteurs et traducteurs).

Signalons aussi que chez L'Elan vient de paraître une biographie de Stig Dagerman rédigée en français : Georges Ueberschlag, *Stig Dagerman ou l'innocence préservée. Une biographie* (L'Elan, 1996, 303 pages, 147 FF; préfacée en suédois et en français par Annemarie Dagerman). Cette étude «met l'accent sur l'évolution de la personnalité de Dagerman, mais aussi sur son environnement culturel, son milieu, son temps» (Avant-propos de l'auteur, p. 11).

Olof Eriksson

HANS PETTER HELLAND

Futur simple et futur périphrastique

1. Introduction

Le français dispose de deux expressions temporelles, illustrées par le *futur simple* (FS) dans (1) et le *futur périphrastique* (FP) dans (2), pour localiser une situation dans la postériorité par rapport au moment de la parole:

- (1) Il viendra.
(2) Il va venir.

Dans cet article, nous évaluerons certaines des explications données à cette différence dans une perspective pédagogique. Nous prendrons pour point de départ la description qui en a été faite dans l'ouvrage de Pedersen, Spang-Hanssen, Vikner (1982)¹, utilisé comme grammaire de référence par les universités scandinaves, et rappellerons le fondement théorique que choisissent ces auteurs pour leur analyse du système temporel du français. Sur la base de cette discussion, nous montrerons quelques problèmes liés à cette présentation et la nécessité de certaines précisions. Dans la dernière partie, nous proposerons enfin une explication modifiée de la différence entre le FS et le FP.

2. Le système temporel dans *Fransk Universitetsgrammatik*

Les temps verbaux du français appartiennent, selon *FU* (1982:248-9), soit au système présent soit au système passé.² Cette division est illustrée par les tableaux dans (3) et (4):

(3) Le système présent

	présent	après
	passé composé	futur
avant		futur antérieur

(4) Le système passé

	passé simple	après
	imparfait	conditionnel
avant	passé antérieur	conditionnel passé
	plus-que-parfait	

L'hypothèse selon laquelle le système temporel du français est constitué de deux sous-systèmes n'a évidemment rien de nouveau. Nous trouvons des classifications semblables dans des ouvrages classiques du type Imbs (1960:13-14), Klum (1961:85) et Vet (1980:35). L'idée sous-jacente à une telle division est que les temps verbaux appartenant au système présent